



C.I.S.E. CREDIT IMMOBILIER SUISSE - EGYPTIEN GENEVE LE CAIRE R.C.C. 12633

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT et de la Société Suisse - Egypte UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

UN NOBLE GESTE DE S.M. LE ROI LE MESSAGE PERSONNEL DU SOUVERAIN AUX COMMERÇANTS SINISTRÉS



Hier à midi Son Excellence Hafiz Afifi pacha, chef du Cabinet royal, a reçu au Palais d'Abdine les propriétaires et administrateurs des principaux établissements sinistrés au Caire...

Son Excellence les a accueillis avec la plus grande cordialité, leur disant la part qu'il avait prise à leur épreuve et leur promettant que leurs problèmes seraient examinés sans retard...

«Nous avons tous vivement regretté les pénibles incidents du 26 janvier. Sa Majesté le Roi, mon Auguste Souverain, qui a été le premier à les déplorer, me charge de vous témoigner, en même temps que Sa Haute sympathie, Sa vive satisfaction de l'esprit qui vous a encouragés, malgré ce qu'il vous en coûte, à reprendre vos activités utiles pour le pays...»

«L'Egypte, connue depuis des millénaires pour être une terre hospitalière, espère que vous oublierez vite cette triste journée pour ne vous rappeler que les vertus traditionnelles du pays qui a toujours apprécié votre concours et qui vous a toujours réservé le meilleur accueil.»

Profonde gratitude des sinistrés

Au nom des personnalités omise restreint, quelles pourrissent et de tous les sinistrés, M. Salvador bey Cicurel a exprimé des sentiments de profonde gratitude pour le message royal, en soulignant qu'en ces moments aussi difficiles, ce geste constituait un baume inestimable et le meilleur moyen de restaurer la confiance...

Après M. Cicurel, M. Paul Delacave, administrateur-délégué de la Compagnie d'Héliopolis et des Egyptian Hotels, a exprimé la profonde gratitude de tous les sinistrés étrangers pour la haute sollicitude royale. Il a suggéré que l'oeuvre de reconstruction ne soit point retardée par des lenteurs de procédure...

Citant à ce propos l'exemple de la Belgique, il a rappelé que tout de suite après la guerre, le gouvernement belge avait adopté des mesures pratiques en faveur des sinistrés. Ce qui a fait que deux ans après l'armistice, la Belgique n'avait plus de sinistrés, alors que dans d'autres pays, les dommages ne sont pas à ce jour entièrement réparés...

A l'issue de la réunion les personnalités présentes se sont inscrites au registre des cérémonies. Et ce matin, les représentants des principaux établissements sinistrés se sont réunis à l'Association des commerçants du Caire pour envisager, en

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN SUISSE

Tout au long de son histoire, la Suisse, favorisée par sa participation aux trois grandes civilisations, allemande, française et italienne, s'est faite remarquer par la diversité, l'importance et l'universalité de ses recherches et activités scientifiques. Depuis le haut moyen-âge, jusqu'aux temps modernes, chercheurs et savants suisses ont, par leurs découvertes et leurs études, exercé une forte influence sur les savants du monde entier et fait accomplir parfois des pas de géant à la recherche scientifique...

Remontons le cours des années et tâchons de donner un bref résumé, bien incomplet, des noms suisses qui ont brillé dans les sciences. Renaissance et humanisme Au Moyen-Âge, les centres de culture et d'érudition se trouvaient surtout dans les couvents. Celui de St.-Gall, un jol long temps d'une grande notoriété. De même que pour la littérature, la Renaissance fut pour la science et les recherches scientifiques une période non seulement d'important essor, mais l'on peut dire de création. D'Italie vint le principe de la « science pour la science » et que la recherche ne devait espérer d'autre récompense que la découverte. Mais le terrain en Suisse n'était pas encore favorable à de telles idées, sauf un peu en Suisse française. Toutefois, c'est en 1460 que fut créée l'Université de Bâle.

La défaite de Marignan en 1515 changea, en même temps, que le cours de notre histoire, la mentalité helvétique. Renonçant aux conquêtes militaires, la Suisse se tourna vers la culture: historiens, juristes, médecins, naturalistes surgirent comme par enchantement. Sous la plume de Valerius Anshelm (1475-1547), de Berner, de Joachim de Watt (1484 - 1551), de St.-Gall, l'histoire passa d'une simple compilation de faits à une oeuvre d'intérêt européen.

Mais c'est dans le domaine de la médecine et de la zoologie que la Suisse brilla dans le monde, grâce à Théophrastus Paracelse (1493 - 1541) d'Einsiedeln, qui outre les immenses progrès qu'il fit faire à la psychiatrie, contribua à la création de la chimie pharmaceutique et fut un des pionniers de l'hygiène du travail et à Conrad Gessner (1516 - 1565) de Zurich, dont « Le livre des animaux » fit date en zoologie.

Bâle, ville universitaire, devint un des pôles de la médecine. Félix Platter (1536-1614) originaire du Valais devient le premier maître de la science anatomique en pays de langue allemande, sa « Praxis medica » est le plus ancien manuel de pathologie et de thérapeutique et ses « Observationes » sur 680 cas de maladies sont remarquables. La Réforme, avec ses grands

courants théologiques et ses discussions philologiques, ses traductions des Bibles de Zwingli, Calvin et Geolampade, fut un ferment des plus importants de cette renaissance. Ulrich Zwingli (1484-1531) créa en 1525 à Zurich une école de théologie et 3 ans plus tard une autre à Berne. Sa vie sera plus tard illustrée par un ouvrage fameux de l'historien zurichois Jean Hottinger (1783 - 1860) « Zwingli et son époque ».

Mais deux académies romandes, celle de Lausanne ouverte grâce à Pierre Viret (1511 - 1571) et celle de Genève création de Théodore de Bèze (1519 - 1605) furent le refuge d'une élite mondiale, accourue chez nous pour raisons confessionnelles.

Après ce feu d'artifice vint, vers 1600, une période de déclin que vint heureusement contrebalancer, nourris de la culture italienne, les grands architectes tessinois, Domenico Fontana (1543-1607) architecte de l'église St.-Jean de Latran à Rome, qui dressa grâce à d'extraordinaires calculs l'obélisque

Les Genevois se lancèrent dans le domaine des sciences biologiques: Abraham Trembley (1710 - 1784) qui découvrit la régénération des polypes d'eau douce, Charles Bonnet (1720 - 1793), François Huber (1750 - 1831), qui étudia en premier la vie des abeilles, J. P. Vaucher (1763 - 1841) et surtout Nicolas Théodore de Saussure (1767 - 1845), qui a écrit ce qu'il y a de mieux jusqu'aujourd'hui sur la physiologie de la nutrition.

Outre sa « Flore de la Suisse » le bernois Albert de Haller (1708 - 1777), fut le fondateur de la biologie moderne et de la physiologie expérimentale. En droit, Emer de Vattel (1714 - 1767) de Neuchâtel, en donnant des bases morales au droit international s'acquiesça un renom universel.

Mais c'est en pédagogie que brillent deux auteurs aussi différents que J.J. Rousseau (1712-1778) « citoyen de Genève », qui jouant les avantages d'une petite république éveilla la conscience nationale des peuples et Henri Pestalozzi (1746 - 1827), bourgeois de Zurich, précurseur de l'école populaire dont l'en-

seignement rayonna sur toutes les parties du monde. L'historien schaffhouseis Jean de Muller (1752 - 1809) dont on fête maintenant le bicentenaire éveilla en Europe le sens de la grandeur et de l'importance du moyen-âge. G. V. (Lire la suite en page 4)



sur la place St.-Pierre, Carlo Maderno (1556 - 1629) et Francesco Borromini (1599 - 1667).

De « l'âge des lumières » à la révolution française Outre Joost Bürgi (1552-1632) inventeur des logarithmes, on peut retenir de cette époque le nom de grands médecins Turquet de Mayerne (1573 - 1655) inventeur de traitements au mercure. Théophile Bonet (1620 - 1689) fameux par ses études sur les cadavres, Johann Jakob Wepfer (1620 - 1695) créateur de la toxicologie expérimentale et Johann Conrad Brunner (1653-1727), qui découvrit les glandes duodénales qui portent son nom.

Mais le domaine où la Suisse brilla d'un vif éclat fut sans conteste les mathématiques grâce à la dynastie bâloise des Bernoulli (Jacob I Bernoulli qui trouva la « loi des grands nombres », Johann I Bernoulli, un maître du calcul différentiel et intégral et Daniel I Bernoulli) et surtout Leonhard Euler (1707 - 1783) qui amena la théorie des nombres à sa forme moderne et perfectionna aussi bien les connaissances d'astronomie, de balistique ou de physique que la construction des turbines. En 1943, une turbine construite d'après ses données fut une réussite éclatante.

Zurich vit deux de ses enfants s'illustrer en deux domaines différents: Johann Jakob Scheuchzer (1672 - 1733), fonda la paléontologie et la physique des hautes altitudes tandis que Hans Konrad Gyger (1599 - 1674) avec sa fameuse carte de Zurich, modèle fédéral classique où les montagnes étaient projetées horizontalement et la représentation du terrain, en couleurs, fut à l'origine de notre cartographie en relief. Dans ce même domaine, J. B. Micheli du Crest (1690 - 1766), de Genève dessina un panorama des Alpes, en se servant de mensurations et non d'à-peu-près. Comme le général Dufour le fera plus tard pour la mensuration fédérale, Micheli proposait la base géodésique,

QUESTIONS ET REPONSES

LES BIENS SANS MAITRE

Dans une petite question, M. Philippe Schmid, conseiller national (dem., Zurich) demande au Conseil fédéral s'il ne conviendrait pas que par voie législative la Confédération assure les établissements de crédit et sociétés d'assurance à annoncer à une autorité fédérale ou à un service désigné par cette autorité tous les comptes et dépôts de fonds étrangers dont depuis une date déterminée, les propriétaires n'ont plus donné de leurs nouvelles. Il serait ainsi possible de remettre ces biens sans maître aux héritiers légaux, s'il en existe. Le Conseil fédéral répond ce qui suit: Les biens en déshercéance auxquels se réfère la question écrite sont des valeurs placées avant le début de la deuxième guerre mondiale en Suisse par des étrangers qui ont péri par suite d'actes de violence sans que leurs héritiers aient eu la possibilité de faire valoir leurs droits sur ces biens. De plusieurs côtés, il a été demandé au Conseil fédéral de prendre des mesures pour que les biens en déshercéance soient éventuellement, d'institutions de bienfaisance. Aux mêmes fins, l'Organisation internationale des réfugiés a entrepris des démarches auprès du Conseil fédéral. L'Etat d'Israël, le « Congrès juif mondial », la « Fédération suisse des communautés israélites » et le « Li- que des victimes de l'Axe » ont formulé de semblables demandes. Le Conseil fédéral s'est tout d'abord employé à obtenir des renseignements sur la va-

leur effective des biens en dés- hérence; en effet, les avis dif- férent sur l'ampleur des mon- tants dont il s'agit. L'Associa- tion suisse des banquiers a pro- cédé à une enquête auprès de ses membres, de laquelle il re- sort que les valeurs en ques- tion ne représentent pas des sommes considérables. Les inté- ressés qui s'adressent aux auto- rités fédérales sont priés de se mettre en communication avec l'Association suisse des ban- quiers.

Il convient cependant de rele- ver que, très souvent, le soi- disant héritier n'obtient pas ce qu'il désire parce qu'il n'est pas en possession des documents de légitimation nécessaires. Fort souvent, les biens recherchés sont placés sous de faux noms, des désignations de fantaisie, des numéros, etc. Par ailleurs, le problème a été exposé en détail dans la réponse que le Conseil fédéral a donnée le 22 mars 1951 à une interpellation Werner Schma. A cette occasion, le Conseil fédéral a déclaré qu'il poursuivrait l'étude de la question et présenterait aux Chambres des propositions aux Chambres fédérales. Les expériences faites, ces derniers temps, ont amené le Conseil fédéral à la conviction qu'il devrait agir, notamment, à l'égard des détenteurs de biens en déshercéance à les annoncer. A cet effet, une réglementation spéciale est nécessaire. Comme le droit actuel- lement en vigueur devait être modifié, une telle mesure ne pourrait revêtir que la forme d'une loi fédérale ou d'un arrêté fédéral muni de la clause référendaire. Le Conseil fédéral a l'intention de soumettre aux Chambres un tel projet dès qu'il aura terminé l'examen de l'affaire.

LE BLOC ALLEMAND

M. Jean Vincent, conseiller national, parti du travail, de Genève a posé la question suivante au Conseil fédéral: «De nombreuses informations d'agences ont signalé que M. Jakob Kaiser, ministre du gouvernement de Bonn, avait déclaré dans un discours récent: Une Europe véritable ne pourra être formée que lorsque le bloc allemand sera reconstitué. Je vous rappelle que ce bloc comprend outre l'Allemagne, l'Autriche, une partie de la Suisse, la Sarre, l'Alsace et la Lorraine. Quelle déclaration le Conseil fédéral peut-il faire à ce sujet? Peut-il expliquer son attitude devant le réarmement de l'Allemagne occidentale?»

Voici la réponse du Conseil fédéral: «Au printemps dernier déjà, une nouvelle publiée le 28 mars 1951 par la «Liberté» à Lille, avait attiré l'attention du Département politique sur la déclaration citée par M. Vincent, conseiller national et qu'avait faite M. Jakob Kaiser, ministre du gouvernement de la République fédérale allemande chargé des affaires intéressant toute l'Allemagne. Hôte du congrès du parti populaire autrichien à Salzbourg, M. Kaiser a prononcé, le 2 mars 1951, un discours dont le département politique a pu se procurer le texte. Ce discours ne contenait aucune allusion à la Suisse et n'exigeait, par conséquent, aucune mise au point. D'après une enquête à laquelle nous avons fait procéder à l'époque, il semble que, dans une conversation particulière qui avait eu lieu en dehors de la partie officielle de la manifestation, M. Kaiser aurait tenu certains propos qui n'ont pas été approuvés par tous ceux qui les ont entendus.

Il n'a cependant pas été possible d'établir ce que M. Kaiser avait dit exactement. Il va sans dire que le Conseil fédéral juge absurde et inadmissible l'idée qu'une partie de la Suisse puisse être considérée, pour des raisons ethniques, comme appartenant à un bloc allemand. Le cas échéant, il s'élèverait avec énergie contre des déclarations faites dans ce sens par des personnalités responsables. En l'espèce, les renseignements qu'il a pu obtenir sont trop imprécis pour qu'une intervention de sa part se justifie.

Quant à la question de M. Vincent, relative à l'attitude du Conseil fédéral à l'égard du réarmement allemand, la remarque suivante s'impose: le Conseil fédéral considère comme un devoir allant de soi de suivre attentivement l'évolution de la situation politique et militaire au delà de nos frontières et d'en tirer pour notre pays les conclusions appropriées. L'armement relève exclusivement de la souveraineté de chaque Etat. A cet égard, l'Allemagne est en discussion avec les puissances d'occupation. La Suisse ne peut avoir, en sa qualité d'Etat neutre, voix au chapitre. Il n'y a donc pas lieu pour le Conseil fédéral de prendre position à l'égard du réarmement allemand.

Le Département politique et le Département des finances et des douanes ont été chargés d'examiner, d'entente avec la conférence des directeurs cantonaux des finances, la meilleure manière de mettre fin aux inconvénients exposés ci-dessus.

L'OPINION DE M. IKLE

La situation économique actuelle

Après M. Zippel, M. Ikle, directeur de l'Administration fédérale des finances, vient de lancer des avertissements auxquels notre économie ne saurait demeurer indifférente. Evoquant d'abord la participation suisse au sein de l'Union européenne de paiement, M. Ikle a rappelé qu'à la fin de novembre dernier, la Suisse avait crédité l'Union de 391 millions, que notre quote était mise à contribution à un rythme très rapide et qu'à ce rythme-là, nos avances pourraient atteindre un milliard l'an prochain. Nos exportations ne cessent d'augmenter mais ce sont des exportations « à crédit », puisque nos importations n'augmentent pas dans la même mesure. Selon M. Ikle, un rapatriement des crédits que nous avons accordés ne serait possible que si, d'une part, nous augmentons nos importations et que, d'autre part, nous réduisons nos exportations. En définitive, rappelle M. Ikle, si nous exportons, c'est afin d'obtenir une contre-valeur pour nos exportations et « non pour faire à l'étranger des cadeaux involontaires... ». Une telle politique « entraîne une répartition unilatérale des fortunes, une concentration de gros capitaux entre les mains de l'industrie d'exportation à la charge du contribuable, lequel devra payer la note par des impôts ou par une dépréciation de la monnaie. A la longue, l'opinion publique suisse n'approuverait guère une semblable politique économique. Exporter à crédit, c'est, selon M. Ikle, « manger son blé en herbe... ».

Dans la seconde partie de l'exposé qu'il a fait sur notre situation économique actuelle, le directeur de l'Administration fédérale des finances montre que nous commettons une erreur semblable dans le domaine du bâtiment. En 1951, nous avons construit 28.000 logements. En 1952 déjà, la Suisse comptera de nombreux appartements vides. Une crise est inévitable si nous continuons à construire au rythme actuel. Ce qui est surtout inquiétant », écrit textuellement M. Ikle, « c'est l'activité des pouvoirs publics, qui malgré tous les avertissements du Délégué à la création d'occasions de travail, ne peuvent se retenir de réaliser leurs projets. Or, le bon sens voudrait que l'on fasse preuve de réserve en matière de travaux publics lorsque les privés construisent abondamment, afin d'être armé pour les périodes de crise, lesquelles, comme nous l'avons vu, ne se feront pas attendre encore longtemps... ». Ce langage nous a rappelé celui que tenait, il y a quelque temps, l'un de nos plus hauts magistrats fédéraux qui déclarait, non sans lassitude, devant un entourage qui ne cachait pas son étonnement: « Le Conseil

RENÉ-HENRI WUST.

GROPPI informe sa fidèle clientèle que ses divers produits: Confiserie -- Pâtisserie -- Confitures Beurre -- Yoghourt -- Lait de Vache Pasteurisé -- Coloniaux (café, thé, etc.) se trouvent en vente chez LAPPAS à la Rue Kasr El Nil et à Zamalek (ouvert tous les jours, sauf le Dimanche) Pour les livraisons à domicile, passer les commandes par téléphone, au numéro provisoire 59876 R.C. 78696

AU PALAIS FEDERAL

FORCE OBLIGATOIRE GENERALE
Un arrêté du Conseil fédéral vient d'attribuer force obligatoire générale à la convention nationale des coiffeurs sur la conclusion d'une assurance-maladie...

LA SUISSE ET SES VOISINS

LE PETIT TRAFIC FRONTALIER GERMANO-SUISSE

Les membres des délégations allemande et suisse réunis cette semaine à Bâle en vue de la conclusion d'un nouvel accord concernant le petit trafic frontalier...

SUISSES A L'ETRANGER

L'EXPEDITION SUISSE POUR L'OBSERVATION DE L'ECLIPSE DE SOLEIL
L'expédition formée par l'Observatoire fédéral de Zurich, placée sous la direction du professeur Waldemeyer...

UN PRELAT SUISSE EN ROUTE POUR L'AFRIQUE

Mgr. Eugène Maillat, des Pères Blancs, nommé par Rome Préfet apostolique de Néréoké, en Guinée française...

TOURISME

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME

Le comité de l'Office central suisse du tourisme s'est réuni le 24 janvier à Zurich sous la présidence de M. A. Meili de Zurich...

TRANSPORTS

A PROPOS DE LA PUBLICATION DE RAPPORTS SUR DES QUESTIONS DE TRANSPORT

A la suite des reproches faits au Département fédéral des postes et des chemins de fer de s'être abstenu sans raison de publier certains rapports sur des questions de transport...

NOUVEAU CONSEILLER NATIONAL

M. Jules Blunschli, président de la commune de Reinach, élu conseiller national sur la liste du parti catholique-conservateur...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

vaill institués par la conférence de Lucerne.
Quant au rapport sur la « mise sur pied d'égalité des moyens de transport par l'Etat » daté du 7 septembre 1950 et désigné généralement comme le « rapport des professeurs », il a été remis à la Commission fédérale pour la coordination des transports...

Il sera remplacé par le premier des viennent ensuite, à savoir: M. Joseph Tschopp, né en 1912, comptable, de Bâle, domicilié à Münchenstein.
AUGMENTATION DE L'INDEMNITE DE CHOMAGE ET DES RENTES
Dans une petite question, le conseiller national Meier, de Baden, suggérait de réviser certaines dispositions de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents afin que le salaire assuré corresponde de nouveau au coût de la vie et aux salaires payés actuellement.

de Schwyz, ont déjà accordé, pour une longue période, des concessions aux Usines de la Suisse centrale. Il s'agit de Brunnen, Ingenbühl, Steinerberg, Rothenthurm, Alpthal, Obegoberg, Gersau, Vitznau, Weggis (avec Righi) et Greppen. D'autre part, les communes de Rietenschalden, Morschach et Arth, situées dans le district de Schwyz, ont conclu une concession à long terme avec les Usines d'Altârd, elles-mêmes liées par un accord aux Forces motrices de la Suisse centrale. Les décisions de Schwyz, Steinen et Sattel ne tranchent pas la question de l'usine de district, d'autant moins que nombre de questions juridiques et économiques doivent encore être éclaircies, tandis que les partisans d'une usine indépendante reconnaissent que leur projet comporte certains risques, ils admettent pourtant qu'une usine centrale, comprenant des autorités de districts, donnerait de sensibles avantages. Le gouvernement poursuit ses efforts en vue d'arriver à une entente.

accrue ne pouvait être tolérée.
La Migros forma contre cette décision un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral en invoquant les articles 4 et 31 de la constitution fédérale. Le Tribunal fédéral a admis le recours dans ce sens que la décision attaquée qui ne pouvait valoir que pour les routes à places cantonales, était inconstitutionnelle et partant nulle, dans la mesure où elle assimilait la méthode de vente de la Migros à des liquidations.
Quant au motif tiré de l'utilisation excessive du domaine public cantonal il n'est constitutionnel qu'autant qu'il s'agit d'arrêts pour la vente sur les routes et place cantonales, mais non s'agissant de simple transport de marchandises.

CONFERENCE ROMANDE DU PARTI DU TRAVAIL

La conférence romande du Parti du Travail s'est réunie à Lausanne sous la présidence de M. André Juret, membre du secrétariat politique. M. Jean Vincent, du secrétariat politique, a rendu compte des délibérations du comité du parti qui a siégé les 12 et 13 janvier. A l'unanimité, la conférence a approuvé avec satisfaction les conclusions du dernier comité central. Elle invite: a) la direction du parti, à veiller à l'application stricte par la presse du parti, de la ligne politique de ce dernier; b) la rédaction, à faire de plus grands efforts pour rendre la Voix ouvrière plus populaire, par un travail collectif organisé; c) l'ensemble des membres et sympathisants, à participer largement à l'information régulière du journal.

Elle a enfin pris diverses mesures « pour le redressement de la diffusion de la presse du parti ». C'est ainsi que les directions cantonales du Parti du Travail de Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais devront fournir au total 450 nouveaux membres au parti, 450 nouveaux abonnés de 12 mois à la Voix ouvrière et vendre 3.000 numéros du samedi.

UN PROFESSEUR PREND SA RETRAITE
M. Paul Chapuis, depuis 1940, professeur de théologie pratique à l'université de Lausanne, né en 1882, prend sa retraite. Il sera remplacé par M. Henri Germond, pasteur à Lausanne.

LA FETE DE LA ST-SEBASTIEN A OLTEN
La traditionnelle fête de la St-Sébastien de la Société de tir de la ville d'Olten a eu lieu, avec la participation de nombreuses délégations des sociétés de tir locales et cantonales, ainsi que de la Société suisse des carabinières. Parmi les hôtes on notait la présence notamment des anciens conseillers fédéraux Stampfli et Minger, du général Guisan, du colonel commandant de corps Nager, du colonel-divisionnaire Thoman, de M. E. Heimgler, président d'honneur de la Société suisse des carabinières et de M. Charles Jan, président en fonctions de cette même société. Le général Guisan et l'ancien conseiller fédéral Minger ont reçu chacun un vitrail armorié. Dans une allocution, le général Guisan a souligné la tâche des sociétés de tir qui préparent la jeunesse à la défense du pays dans un esprit confédéral, tandis que M. Minger a parlé du renforcement du rattachement pour l'armée. A cette occasion il a recommandé l'acceptation de la loi sur l'agriculture.

Le grand conseil de Zurich a décidé de prélever 325.000 fr. sur le fonds destiné aux oeuvres d'utilité publique, à savoir 50.000 fr. pour le théâtre municipal, 30.000 fr. pour la Comédie, 48.000 fr. pour les représentations du Jeu de Tell, pour les écoles zurichaises, 25.000 fr. pour la société de la Tonhalle, 20.000 fr. pour le conservatoire de Winterthur et 150.000 fr. à la Ligue contre la tuberculose.

Il y a deux ans, le groupe démocrate du grand conseil avait déposé un postulat demandant une augmentation des contributions de l'Etat aux instituts d'enseignement professionnel. En 1950, le canton y avait contribué pour 1.847.000 fr. Dans son rapport au grand conseil, le conseil d'Etat déclare que les communes devraient être invitées à accroître leur contribution et il recommande le retrait de ce postulat. Après une brève discussion, l'assemblée se range aux vœux du conseil d'Etat.
Le groupe démocrate interpelle sur l'augmentation des allocations de vie chère aux retraités de l'Etat. Le gouvernement répond que ces augmentations ne peuvent être accordées que par une loi. Une motion radicale sur la révision des tarifs des hôpitaux et cliniques cantonales dans le sens d'une élévation, a été acceptée par le gouvernement pour examen.

Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient
Dir. resp.: M. Maurice Fiechter

CONSEIL COMMUNAL DE ZURICH
Le conseil communal de Zurich a voté un subside annuel de 50.000 Fr. pour les soins aux victimes de l'alcool, 485.000 Fr. pour le développement des réservoirs d'eau, un crédit provisoire de 350.000 Fr. pour une année et demie en faveur des beaux-arts. En outre, un crédit de 3.147.000 Fr. a été voté pour la construction d'une école primaire et d'un jardin d'enfants comprenant 15 classes dans le quartier d'Altstetten. Ces deux derniers crédits seront soumis en votation populaire. Une subvention d'un total de 1.670.000 Fr. a été attribuée à cinq sociétés coopératives de logement pour la construction de 614 logements dont 10 pour cent devront être mis à disposition des familles dans la adresse. Enfin, le conseil a voté un crédit de 420.000 Fr. pour l'acquisition d'un terrain de 24.900 mètres carrés dans le quartier d'Albstetten pour y construire un deuxième hôpital, sur la rive gauche de la Limmat.

FORCES HYDRAULIQUES DE LA MAGGIA S.A.

Les usines hydrauliques de la Maggia S.A., Locarno, dont le capital-actions de 60 millions de francs (libéré à raison de 40/0/0) est entre les mains d'un certain nombre de cantons, de villes et d'importantes sociétés d'électricité, émet un nouvel emprunt de 30 millions de francs en vue du financement des travaux en cours dans la vallée de la Maggia et sur les bords du Lac Majeur. Les travaux de la première étape mis en chantier en 1949 progressent selon les plans établis et l'usine de Verbano, dont la production annuelle sera de 450 millions de kWh, sera vraisemblablement terminée à la fin de cette année. Du total, 25 millions sont pris fermes par un consortium de banques et offerts en souscription publique.

TRIBUNAL FEDERAL
Le 20 juin 1951, la société coopérative Migros demanda au conseil d'Etat du canton de Zug l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine selon un horaire et stationnerait pendant 10 à 30 minutes environ 20 fois dans 11 localités.
L'autorité refusa. A son avis cette manière de placer sa marchandise constitue une méthode d'exceptionnelle que l'on devrait traiter selon la législation zougnoise comme les ventes de liquidation et par conséquent n'être permises que deux fois l'an et pendant un temps limité. De plus en raison de la circulation routière intense sur les routes publiques, leur utilisation

DES CRITIQUES A L'ADRESSE DES CHAMBRES FEDERALES
M. Bühler, conseiller national de Winterthur, a fait un exposé devant le Comité central du parti radical-démocratique du canton de Zurich, sur la session d'hiver des Chambres fédérales. Il a émis de sévères critiques en ce qui concerne le côté juridique des décisions relatives au contingentement du tabac au subventionnement de la viticulture et au subventionnement des tarifs des guides de montagne et des maîtres de ski. Le Comité central a voté une résolution, demandant que les Chambres fédérales s'en tiennent aux prescriptions légales en ce qui concerne les mesures d'aide



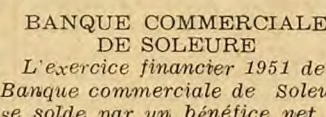
GENEVE

LE ROI PIERRE A GENEVE
L'ex-roi Pierre, II de Yougoslavie est arrivé cette semaine à Genève accompagné de M. Mimi Kovitch, ancien ministre, pour assister aux obsèques de son ancien aide de camp décédé.
L'ex-roi Pierre profitera de son passage pour poursuivre la préparation de sa prochaine installation définitive à Genève.



SOLEURE

DEMISSION DU CONSEILLER D'ETAT STAMPFELI
M. Oscar Stampfli, conseiller d'Etat, a donné sa démission pour le 1er juillet.
M. Stampfli dirige le département de l'Instruction publique, des affaires militaires et de la police. Il est entré au gouvernement le 11 janvier 1933 où il a succédé à M. Robert Schöpfer.



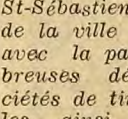
LUCERNE

BANQUE COMMERCIALE DE SOLEURE
L'exercice financier 1951 de la Banque commerciale de Soleure se solde par un bénéfice net de 573.136 francs (1950 : 485.127). L'assemblée générale dispose de 650.929 francs et le Conseil d'administration propose la répartition suivante: 360 mille francs pour le dividende brut de 6 0/0 (5 0/0). Fr. 150.000 (100.000) au fonds de réserve, 70.000 francs au fonds de réserve spéciale et Fr. 70.929 (77.792) reportés à compte nouveau.



SAINT-GALL

ALLIANCE DES INDEPENDANTS
L'Alliance des Indépendants du canton de St. Gall a tenu son assemblée cantonale ordinaire. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Paul Gmür, président du conseil communal de St. Gall au poste de président cantonal et M. Rudolf Eichenberger, agriculteur à Salez, comme vice-président, ce dernier avait, par suite d'obligations professionnelles, remis son mandat de président cantonal à disposition.
Après un exposé du président sur « l'Alliance et la politique st. gallaise », une large discussion a eu lieu qui a fait ressortir « que la réalisation du projet de l'usine de Reinach était une nécessité économique pour la Suisse orientale et notamment pour le canton de St. Gall ». L'assemblée appuie donc la construction de cette usine, les exigences de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national étant respectées.



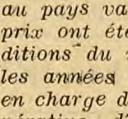
ZURICH

GRAND CONSEIL ZURICHOIS
Le grand conseil de Zurich a décidé de prélever 325.000 fr. sur le fonds destiné aux oeuvres d'utilité publique, à savoir 50.000 fr. pour le théâtre municipal, 30.000 fr. pour la Comédie, 48.000 fr. pour les représentations du Jeu de Tell, pour les écoles zurichaises, 25.000 fr. pour la société de la Tonhalle, 20.000 fr. pour le conservatoire de Winterthur et 150.000 fr. à la Ligue contre la tuberculose.



TESSIN

ELECTION TACITE AU TESSIN
Le dernier délai pour présenter des candidats à la Cour d'appel du Tessin étant échu, les sept juges actuellement en fonction ont été confirmés pour une nouvelle période de dix ans. Les partis ont présenté à temps une seule liste, portant les noms des sept titulaires actuels.



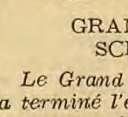
SCHAFFHOUSE

IL Y A DE NOUVEAU DES OEUFS EN SUFFISANCE
La « Schweizerische Milchzeitung » de Schaffhouse rapporte que la ponte des oeufs a commencé cette année plus tôt que d'habitude. La livraison d'oeufs au pays va augmenter et les prix ont été adaptés aux conditions du marché plus tôt que les années dernières. La prise en charge des oeufs par les coopératives d'achat a baissé de 4 centimes par pièce. Au détail, les oeufs se vendent entre 27 et 29 ct.



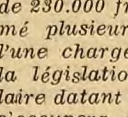
SCHWYZ

GRAND CONSEIL SCHWYZOIS
Le Grand Conseil schwyzois a terminé l'examen du budget et sans opposition, l'a approuvé. Il a également adopté un arrêté portant une seconde subvention pour l'amélioration de la plaine de la Linth. Le projet fixe des subventions annuelles maxima de 230.000 frs. Le Conseil a nommé plusieurs commissions dont l'une chargée de la révision de la législation en matière scolaire datant de 1877. Une autre s'occupera de l'étude de la protection de la famille.



BERNE

LES AVIATEURS YUGOSLAVES EN SUISSE
Répondant à une question écrite au Conseil national au sujet de l'extradition, demandée par le gouvernement de Belgrade, des aviateurs yugoslaves momentanément réfugiés en Suisse après leur atterrissage volontaire à l'aérodrome de Zurich, en octobre dernier, le conseiller fédéral M. Markus Feldmann, chef du département de la Justice et de la police, a précisé l'attitude du gouvernement helvétique.
Il appartient, dit-il, au tribunal fédéral d'émettre son avis; s'il admet le caractère politique de la fuite des aviateurs, le Conseil fédéral accordera le droit d'asile, comme au demandeur il en avait l'intention avant la demande d'extradition des autorités yugoslaves.



VAUD

LELELECTRICITE EN SUISSE CENTRALE
Les communes de Schwyz, Steinen et Sattel ont déjà voté sur la conclusion d'une convention avec les Forces motrices de la Suisse centrale. Schwyz et Sattel ont rejeté, à une faible majorité, la demande de concession. Cependant, un recours en cassation a été formé contre le résultat du vote de Schwyz. D'autre part, nombre de communes, antérieurement rattachées en énergie par l'Usine électrique

économique et examiné à fond l'opportunité des demandes de secours, et qu'elles n'utilisent pas les fonds de la confédération à des avances servant des intérêts particuliers. Ces revendications ont été trop souvent méprisées. Le Comité central espère que les Chambres fédérales s'en tiendront strictement aux dispositions de la Constitution, tout en tenant compte davantage de l'intérêt général, en prenant leurs décisions.

M. ETTER ET LA DEFENSE MORALE DU PAYS

Les sociétés zurichoises d'étudiants affiliées à l'Union nationale des étudiants suisses ont organisé cet hiver trois conférences sur « La défense nationale du point de vue moral militaire et économique ». La première de ces conférences sur la défense morale du pays a été faite par M. Philippe Etter, conseiller fédéral. Dans l'assistance, on remarquait le professeur Palmann, président du conseil scolaire, les recteurs des deux universités zurichoises, les professeurs Favre et Karrer, le président de l'Association des membres honoraires de la société suisse des étudiants, M. Franz Jeger, de Soleure, et M. Louis Pittet, de Genève, président central de l'Union nationale des étudiants suisses.

M. Etter, conseiller fédéral, a rappelé la menace de la culture suisse par les conceptions totalitaires qui ont rendu nécessaire la défense morale du pays. Il a rappelé la création de la Fondation pro-Helvetia et du fonds pour favoriser les recherches scientifiques. Il s'agit aussi de défendre la famille, la continuité du pays et du peuple et de la Suisse démocratique et fédérale. Il a montré les efforts faits en vue de la protection des monuments artistiques, de la protection des sites, de la conservation des documents, de la musique, du théâtre, des chants populaires. Il a montré l'importance de l'éducation et du respect de la langue maternelle dans les quatre parties du pays. Il a conclu en disant que la défense morale du pays signifie pour la Suisse la défense du christianisme car c'est dans le christianisme que la liberté de l'homme et du pays a son plus solide appui.

REGISTRE SUISSE DES INGENIEURS, ARCHITECTES ET TECHNICIENS
La commission de surveillance du Régistre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens, à laquelle participent les associations suivantes: Société suisse des ingénieurs et des architectes, Union technique suisse, Fédération des architectes suisses, Association suisse des ingénieurs-conseil, a tenu sa séance constitutive à Zurich. Elle a désigné son président en la personne de M. H. Egloff, ingénieur à Winterthur. Font partie du bureau: MM. H. Bauer, architecte à Bâle, H.A. Gonthier, ingénieur à Zurich, P. Sutter, ingénieur à Zurich, L. Stalé, architecte à Lausanne.

Les dispositions nécessaires ont été prises pour organiser pratiquement le registre des ingénieurs, architectes et techniciens auquel les autres écoles techniques et les Technicum cantonaux sont également intéressés. Le secrétariat aura son siège à Zurich.

Les pourparlers conduits depuis de nombreuses années entre les grandes organisations techniques intéressées pour une introduction d'une réglementation générale des professions techniques en Suisse ont ainsi trouvé leur solution concrète.

PREFEREZ ICA CACAO-CHOCOLAT-CHEWING-GUM

HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazaria - ALEXANDRIE
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m. sauf le Jeudi et le Dimanche PENSION POUR JEUNES FILLES

POULIES & GORGES COURROIES TRAPEZOÏDALES COLOMBES-TEXROPE en Stock
B. FAVARGER Ing.
LE CAIRE: 64, Rue Ibrahim Pacha - Tél. 43955 - R.C.C. 70788
ALEXANDRIE: 3, Rue Gare de Caïre - Tél. 23087 - R.C.A. 38777

JACOT-DESCOMBES & Co. BIAGINI, BUCHTER & Cie. Succrs.
ALEXANDRIE: 7, Rue Sidi Metwalli - Tél.: 27.227-27.228
LE CAIRE: 21, Avenue Fouad Ier. - Téléphone 53.959

BROWN BOVERI
Machines et Appareils électriques - Turbines à vapeur - Chaudières - Velox - Centrales - Transformateurs - Moteurs - Soudure à l'arc - Tractfon électrique.

SCHLIEREN Ascenseurs - Monte-charge.

LANDIS & GYR Compteurs électriques

L. de ROLL Equipements pour la métallurgie, les industries chimiques, etc.

BUHLER FRERES Machines de meunerie

HARTMANN & BRAUN Instruments de mesure

MICAFIL Matériel isolant

SOCIETE SUISSE POUR LA CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES ET MACHINES
Moteurs diesel, machines à vapeur et compresseurs.
PROJETS D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES, THERMIQUES ET FRIGORIFIQUES - ELABORATION DE DEVIS - EXPERTISES - INSPECTION - SURVEILLANCE.

SPIRO SPATHIS MANUFACTURER
HIGH GLASS MINERAL WATERS
8, Sharia Khallig El Khûr (Emad el Dine) CAIRO.
Téléphone 51038 R. C. Caïre 4923

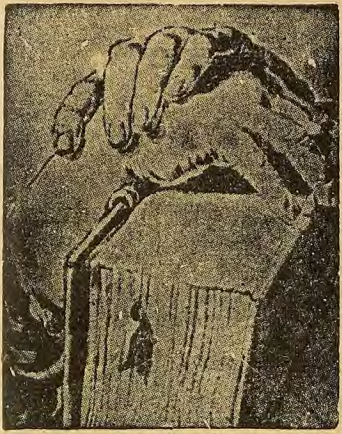
L'ASSURANCE UNIVERSELLE de la "WINTERTHUR"
Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS

couvre dans tous les pays civilisés tous les voyages par terre, mer et air tous les sports (y compris excursions en haute montagne)
Les primes sont très modiques

REINHART & Co. Agents Généraux pour l'Egypte de "WINTERTHUR"
Société Suisse d'Assurance contre les ACCIDENTS
ALEXANDRIE: 6, RUE ADIB LE CAIRE: 41, RUE CHEIKH PACHA
TEL. 22430-24707 - R. O. 483 TEL. 44644 - R. O. 10332

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE 15, rue de la Poste

DIMANCHE 10 FEVRIER 1952 9 h. 30 Catechisme. 10 h. 15 Culte en langue allemande. Gottesdienst in deutscher Sprache. 10 h. 15 Ecole du Dimanche.

LUNDI 11 FEVRIER 8 h. a.m. Place Zaghloul, Excursion des nurses et jeunes filles au Wadi Natroun.

RECEPTION Le pasteur reçoit tous les jours au bureau de l'Eglise, entre 10 h. a.m. et midi (mercredi et samedi exceptés). Il reçoit aussi au Presbytère sur rendez vous. Tél. au bureau 24249.

DOMICILE DU PASTEUR Presbytère de Camp de César, 29, rue Bolbitine, Tél. 70650.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE 39 Avenue Fouad Ier

DIMANCHE 10 FEVRIER 10 h. Ecole du Dimanche. 11 h. Culte (M. Ecuier, pasteur): «SECURITE».

DONATION En mémoire de la regrettée Lady PINCHING (sœur de notre compatriote Mademoiselle G. Cramer) En faveur de l'Ecole Suisse du Caire Mme Alfred Bless 200

SOCIETE "HELVETIA" ALEXANDRIE

Nous avons l'honneur d'informer nos membres que durant les mois de Février et Mars, les réunions de l'Ouvroir n'auront lieu que le 1er et le 3ème lundis de chaque mois. Nous espérons de cette façon pouvoir compter sur une assistance plus nombreuse. Etant donné les circonstances actuelles, la date du Bazar qui devait avoir lieu le 1er Mars a été reportée au 3 Mai.

LE COMITE

A L'ATELIER

Le Comité de l'Atelier annonce que pour des raisons indépendantes de sa volonté le Salon Annuel sera remis irrévocablement au 3 Mars prochain.

VENDREDI 8 FEVRIER à 6 h. 45 p.m. CONFERENCE de Mme HILDE ZALOSCHER Docteur es-Lettres «PICASSO, l'homme et son œuvre», avec projections lumineuses. Un débat sur Picasso suivra cette conférence.

PETITES ANNONCES

No. 112 - A LOUER à Sporting, à proximité de la gare, bel appartement meublé, 4 pièces et entrée, Prétentions raisonnables. S'adresser au Journal. (3, 4, 5)

No. 113 - A VENDRE villa à Roushy pacha, 7 pièces, garage, et dépendances, sur terrain de 1000 pics carrés. Pour tous renseignements, s'adresser au Journal. (5, 6, 7)

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA - Tél. 29054 - «Quattro passi fra le nuvole» (Gino Cervi). A 10 h. et à 3 h. «Yvonne la nuit» (Totò).

FOUAD - Tél. 25832 - «Adieu chérie» (Danielle Darrieux).

GAITE - Tél. 71225 - «The magnificent yankee» (Ann Harding) - «Mrs. O'Malley and Mr. Malone» (Marjorie Main).

METRO - Tél. 22850-22859 - «Night into morning» (Ray Milland).

MOHAMED ALY - Tél. 25106 - «Ivy» (Joan Fontaine, Herbert Marshall).

RIALTO - Tél. 24694 - «Sealed cargo» (Dana Andrews, Carla Beland).

RIO - Tél. 26036 - «The bandit of Sherwood Forest» (Cornel Wilde, Anita Louise).

ROYAL - Tél. 26329 - «The strange door» (Charles Laughton, Boris Karloff).

STRAND - Tél. 22322 - «The great Missouri raid» (Technicolor).

THEATRE MOHAMED ALY - Samedi 9 février: Récital Rosita Ferraro.

Le Président de la Confédération Suisse Berne, le 15 janvier 1952.

A la Colonie Suisse au Caire

Monsieur le Président et Messieurs,

Très sensible à votre télégramme du Nouvel-An, je vous remercie chaleureusement de cette preuve d'attachement au pays, ainsi que des vœux à l'adresse du Conseil Fédéral et de son Président.

Croyez que nous pensons particulièrement, en ce début d'année, à nos compatriotes en terre égyptienne et que nous formons nos vœux les plus sincères pour la Colonie suisse du Caire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs et mes salutations patriotiques.

Kobelt Président de la Confédération.

AU CAIRE CERCLE SUISSE DU CAIRE

AVIS

Les deux soirées malencontreusement annoncées la semaine dernière pour les samedi 9 février et 1er mars, sont remises à des dates ultérieures qui seront fixées par la suite.

Le Comité.

LA MAISON GROPPI, dans la nécessité de suspendre ses activités et de licencier son personnel, a bien voulu maintenir en fonctions la domesticité du Cercle qui reste donc en service. Les boissons disponibles continueront à être débitées. Quant aux repas, le cuisinier se chargera de les préparer avec les vivres que les intéressés lui apporteront de la Ville ou qu'ils feront acheter à Embabeh dont les ressources sont évidemment limitées. Les membres de notre Cercle sauront apprécier à sa valeur le geste de la Maison Groppi qui nous a donné la priorité dans ses dramatiques préoccupations du moment.

Le Comité.

SECTION SUISSE DE TIR DU CAIRE

SAMEDI 9 FEVRIER dès 1 h. 30 pm. DIMANCHE 24 FEVRIER dès 1 h. 30 pm.

EXERCICES - EPREUVE ANNUELLE CUILLERE A. GROPPI

Ayant malheureusement dû constater au courant de l'année dernière un relâchement très sensible de la part de beaucoup de membres dans les exercices de tir, le Comité serait heureux de les voir plus nombreux aux exercices de cette année.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

MARDI, 12 FEVRIER à 4 h. p.m. au Y.W.C.A. 11, Sharia Emad El Dine.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE Tractanda

- 1.) Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 février 1951. 2.) Rapport du Comité. 3.) Rapport de la Trésorière. 4.) Rapport des Censeurs. 5.) Nomination de deux scrutateurs. 6.) Election de deux membres du Comité. 7.) Election de la Présidente. 8.) Election de la Trésorière. 9.) Divers et imprévus.

Prière instante à tous les membres, tant actifs que passifs, de venir assister à cette assemblée.

NOUVELLES SPORTIVES

MOTOCYCLISME

Premières indications sur les équipes italiennes

A l'occasion de l'exposition de la moto et du cycle qui se tient à Milan, les principales marques italiennes qui s'intéressent aux compétitions viennent de lever un coin du voile qui cachait leurs équipes et leurs machines.

La moto Guzzi, qui a gagné en 1951 le championnat du monde des 250 cms., prendra part aux courses des 250 cms. et 500 cms. Pour les 250 cms., les coureurs disposeront encore du modèle Gambalungno, monocylindrique horizontal. En 500 cms., la maison de Mandello Lario sera en lice avec sa fameuse bicyclette améliorée. La bicyclette 250 cms. et la 500 cms. 4 cyl., dont on a parlé à plus d'une reprise, ne sont pas jugées prêtes pour faire leur entrée dans la compétition. La mise au point de ces machines sera poussée et peut-être la 4 cyl. pourra-t-elle faire ses débuts en septembre, au Grand Prix des Nations, à Monza, Guzzi, qui a perdu l'an dernier quelques pilotes de grande classe, notamment Geminiani, Mastellari et Leoni, participera aux grandes épreuves de la saison avec Lorenzetti, Anderson et Bruno Ruffo. Toutefois ce dernier disputera un certain nombre d'épreuves pour le compte d'Alta Romeo, dont il pilotera une 1900 cms. de sport.

Chez Gilera, on va participer principalement aux courses des 500 cms. et aux grandes épreuves de side-cars, on signera l'équipe de l'an dernier, à savoir Masetti, le jeune champion du monde de 1950, Paganini, Alfred Milani et le jeune Liberati. Ces coureurs disposeront de la 500 cms. 4 cyl., modifiée en matière de suspension et dont on attend beaucoup.

M.V., la nouvelle marque aux bolides à quatre cylindres, a travaillé sérieusement à la mise au point de ses rapides machines qui eurent pourtant, durant la saison 1951, de nombreux ennemis. On dit que la 4 cylindres sera une adversaire sérieuse pour les autres machines de sa catégorie. Espérons-le ! Au guidon de ces bolides, on retrouvera Bandirola et le champion britannique Leslie Graham, auxquels se joindra un jeune espoir transalpin : Forro. M.V. prendra part également aux courses des 125 cms. A noter que sur la 4 cyl. sera montée une boîte à vitesses avec cinq rapports au lieu de quatre comme jusqu'ici.

Des cigaretttes qui s'allument seules

Grâce à une invention amusante due à un chimiste suisse, les fumeurs n'auront plus besoin d'allumettes ni de briquet. C'est M. Ernest Helmo, de Fribourg, âgé de trente cinq ans diplômé de l'Université de Lausanne qui a travaillé quelque temps à Paris et à Bâle. Il a toujours eu la passion des inventions. Sa découverte la plus importante qui l'occupé pendant plus de quatre ans, est de pouvoir allumer une cigarette en frottant l'extrémité sur le paquet. Le système est tout simple: une substance inflammable (dont la composition n'est pas encore révélée) est placée à l'extrémité de la cigarette et une autre substance nécessaire à l'inflammation, est étendue sur le paquet. On frotte doucement la cigarette, d'un mouvement beaucoup plus léger que pour allumer une allumette et elle entre en combustion lentement; aucune flamme n'est provoquée. A noter que les substances employées sont sans odeur et sans goût et ne risquent pas d'altérer le goût du tabac. Le système pourra aussi être appliqué aux cigares.

CHRONIQUE MUSICALE

Jeannine Andrade -- Nicolas Astrinidis Récital piano - violon

«Sonata a Kreutzer per il pianoforte e un violino obbligato scritto in uno stile molto concertante quasi come d'un concerto».

Chacun des termes de la souscription du manuscrit autographe est précieux par ce qu'ils veulent dire concernant le sens de l'œuvre et son interprétation. «Sonata per il piano et un violon obligé» (c'est à dire lié dépendant). Le piano est l'important, le violon subordonné. «Dans un style très concertante». Ici, la volonté d'opposer les instruments, d'instituer entre eux une véritable compétition. Réaffirmation du même principe. On pourrait reprendre, à propos de cette œuvre mouvementée, le beau mot grec qui dénomme la mêlée des héros et des dieux dans le dialogue tragique: réaffirmation de l'intention agnostique.

A ALEXANDRIE SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

SAMEDI 16 FEVRIER à 2 h. 30 p.m. DIMANCHE 24 FEVRIER à 2 h. 30 p.m.

EXERCICES DE TIR SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

SAMEDI 16 FEVRIER à 6 h. p.m. 2ème CONCOURS ANNUEL COUPE CHALLENGE REINHART Concours Individuel de Quilles

Le concours est ouvert à tous les membres de la Société Suisse d'Alexandrie. Les quilleurs qui ne sont pas membres de l'un des groupes du mardi ou du vendredi sont priés de s'inscrire jusqu'au 14 crt. (tél. 73762 M. O. Hintermann). Le concours est ouvert avec une

CHOUROUTE GARNIE

servie vers 9 h. Prière de s'inscrire pour la choucroute chez Mohamed (tél. 70801 Cercle). Les participants au concours sont inscrits d'office. Le Comité.

un tel rôle dans l'allegro initial. Mais la distance qui sépare le final du reste, fait comprendre aussi le lent processus de maturation de l'invention beethovenienne. Car l'agonie n'est pas seulement dans l'âme de Beethoven, il est aussi dans la recherche anxieuse des idées, dans leur lente progression vers la perfection formelle que Beethoven s'était fixée, et dont témoignent dans les cahiers d'ébauches (skizzenbücher), tant d'exemples. C'en est, du point de vue artistique peut être, la trace la plus émouvante.

Jeannine Andrade, qui nous avait fort frappés l'année dernière est certainement en progrès. Elle est en passe du reste, de devenir une des meilleures violonistes de notre temps. Et pourtant, quand on l'aborde elle ne ressemble point comme d'autres, à la grenouille de la table. «Non, disait-elle à l'entracte, il y a bien des passages où je pense jouer encore mieux». Et comme je la questionnais sur la particularité de sa position du bras droit, si haut, si souverainement placé, elle me répondit avec malice: «Oui, la position du bras influe naturellement sur le coup d'archet. Mais on ne joue pas avec le bras. On joue avec cela». Et prenant son air le plus Minerve, elle désignait son front.

Que voilà un beau mot et combien juste ! Une grande composition peut bien tordre le cœur et les tripes de son créateur avant d'atteindre pareillement l'auditeur. Pourtant, elle sort toute de la dignité de la pensée et d'une transposition infiniment technique de cette pensée. Dans le cas donné ici, un autre doigt donnera au passage sa perfection.

Les vrais solistes ne sont pas des êtres ivres de je ne sais quel dieu ou d'une exaltation dont ils sont prisonniers. Ce sont ceux dont la tête reste libre pour extraire de la partition son idée, au trait dit Platon.

A. J. PATRY

"Golgotha" de Frank Martin

La vie musicale de New-York a été marquée la semaine dernière par l'exécution d'œuvres de compositeurs suisses dirigées par des chefs d'orchestre helvétiques. Ernest Ansermet a dirigé deux concerts de l'Orchestre symphonique de Boston au Carnegie Hall de New-York. Paul Boepple a dirigé, dans la même salle, la première américaine de l'oratorio «Golgotha» du genevois Frank Martin. On notait la présence, en particulier, de M. Fred Gagaz, consul général de Suisse à New-York, qui avait patronné ce concert, et du conseiller de légation Bois-sier, de la légation de Suisse à Washington. Mme Marguerite Stühelin, directrice de la bibliothèque musicale suisse de New-York, s'était chargée de l'organisation du concert.

Frank Martin n'est pas un inconnu à New-York. Certaines de ses œuvres avaient déjà été exécutées par l'Orchestre symphonique de la NBC et par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dernièrement, quelques-unes de ses compositions ont été enregistrées en Amérique.

L'oratorio «Golgotha» a été achevé en 1948 et a été exécuté depuis dans plus de douze villes d'Europe. Les exécutants du concert de New-York étaient le chœur Dessof, un groupe d'amateurs de 150 membres, un orchestre symphonique et des solistes. Paul Boepple est le directeur du chœur Dessof. Il est venu aux Etats-Unis pour la première fois en 1920 et a fondé l'école Jacques-Daloz. Il est depuis 1944 professeur de musique au Bennington College, à Vermont.

La presse quotidienne de New-York s'était fait représenter par ses meilleurs critiques au concert. M. Virgile Thomson, du «New-York Herald Tribune», lui-même compositeur de talent, parle d'une profonde expression dramatique et de la beauté de la ligne mélodique comme on en trouve rarement chez un compositeur moderne dans une œuvre pour chœur et orchestre. Frank Martin exprime un véritable talent dramatique qui pourrait aussi bien se traduire dans un opéra.

Aucun compositeur ne s'est approché d'une œuvre musicale avec tant de vénération, d'humilité et de technique que le suisse Frank Martin, écrit M. Robert Bagar, critique du «New-York Daily Telegram».

M. Olin Downes, du «New-York Times» loue le style sacré et la solennité de la première partie de l'œuvre.

Le nombreux public qui se présente à l'occasion de visiter avant l'exécution ou pendant l'exécution une exposition de gravures de maîtres anciens et contemporains

LA HAUTE EGYPTE avec PELTOURS en CROISIERE DE LUXE UNE SEMAINE A LOUXOR et ASSOUAN départ le 9 Février s'adresser: PELTOURS S.A.E. Le Caire - Alexandrie - Port-Said - Ismailia - Suez R.C.C. 26124

SWISSAIR informe sa clientèle et toutes les agences de Voyage en Egypte que les départs SWISSAIR du Caire pour Genève et Zurich auront lieu tous les Dimanches à midi (12 h. 00). Arrivée au Caire depuis la Suisse tous les Dimanches à 7 h. 00 du matin.

HENRY N. BEJA (EGYPT) 28, Bid Said Ier. - Tél. 28012 AGENT MARITIME D.F.D.S. COPENHAGEN Egypte - Palestine - Liban - Turquie - Grèce

MIEL PUR ABADIEH REINHART El Hawaber Dakalieh S'adresser à: REINHART & Co. 6, rue Adib ALEXANDRIE

HERRLING & Co FORMERLY J. ROLO & Co. 12, & 16 Rue Sidl Metwalli. - Reg. Com. Alex. 31485 ALEXANDRIE NEGOCIANTS ET EXPORTATEURS DE COTON EGYPTIEN IMPORTATIONS & REPRESENTATIONS Département Assurances: HELVETIA LTD.: Assurances Maritimes ST. GALL DOMINION INSURANCE Co. LTD.: LONDON Assurances Incendie

BUFFET de la Gare des C.F.F. - Bâle Le restaurant préféré pour sa bonne cuisine et son service rapide. Tél. 5 96 60 Charles Müller - Soutter

CIBA Société Anonyme BALE (SUISSE) représentée par: MM. A. Bless & Co., 5, Rue Kasr El Nil, LE CAIRE, B.P. No. 257. pour la vente de: Colorants de toute solidité, Produits auxiliaires textiles, Indigo synthétique, Matières plastiques, Poudre à mouler, Résines synthétiques pour colles et vernis. Maison Victor Mathieu, Y. Mathieu & Co., ALEXANDRIE, B.P. No. 1150. 1, Rue Iskandar El Akbar pour la vente de: Produits pharmaceutiques marque «CIBA».

La recherche scientifique en Suisse

(Suite de la page 1)

De la République helvétique au temps présent

Tout à tour, au prix de lourds sacrifices, plusieurs cantons créèrent des universités afin de décentraliser la culture...

gnac (1817 - 1894) se fit valoir par ses déterminations de poids atomiques.

Tandis que le général Dufour (1787 - 1875) crée la carte qui porte son nom, Bernhard Stürler (1794 - 1887) continue les travaux et, cartes géologiques initiées par les explorations d'un Horace Bénédict de Lausanne (1740 - 1799).

Dix-sept ans avant Darwin, le grison Alexander Moritz (1806 - 1850) défendait déjà les principes de l'évolutionnisme, alors que les faiblesses de ce système furent la cause des expériences fameuses du balaio Wilhelm His (1831 - 1904) sur le mécanisme de l'évolution.

La médecine fut enrichie par les découvertes de l'hélio-thérapie et de la psychiatrie et le chirurgien Bernois Théodor Kocher (1841 - 1917) reçut le prix Nobel pour ses savantes études sur la glande thyroïde.

Mais c'est surtout nos ingénieurs qui, dans le monde entier, portent le nom de la Suisse au premier plan, grâce à leur audace et leur sûreté incontestées.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 FEVRIER 1952

- JEUDI Fais le bien et jette-le dans la mer; si les poissons l'avalent et les hommes l'oublient, Dieu s'en souviendra. (Ancien proverbe)
VENDREDI L'habitude mise au service du bien est une grande force. (A. Vinet)
SAMEDI Il y a bien un droit du plus sage, mais pas un droit du plus fort. (Joubert)
DIMANCHE Ce sont les petits amis qui rendent les grands services. (L. Joubert)
LUNDI Un sourire, qui sait ce que peut un sourire? (Louise Siefert)
MARDI Les plaisirs sont comme les aliments: les plus simples sont les seuls dont on ne se dégoûte jamais. (Proverbe chinois)
MERCREDI Gagner son procès, c'est acquérir une poule et perdre une vache. (Proverbe chinois)

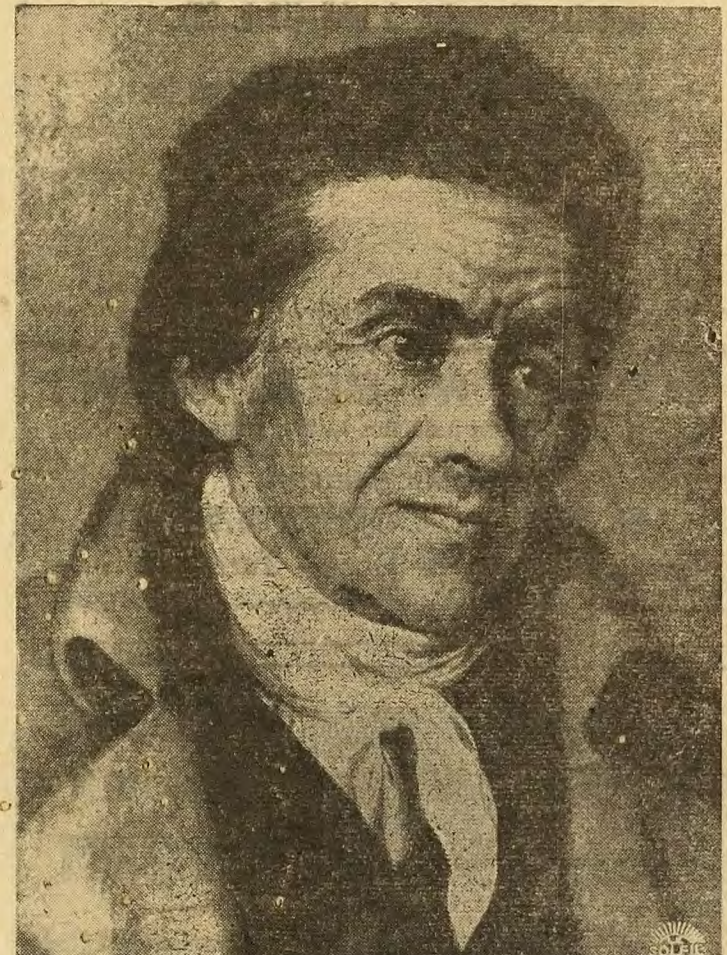
LE BILLET DU PALAIS FEDERAL

PRIX et SALAIRES

Une intense activité politique caractérisa ce mois de janvier 1952: Tandis que le Conseil fédéral se montre inflexible dans la question du barrage et de l'usine de Rheinau, en dépit de la menace des adversaires...

dialogue avec les partenaires syndicaux qui étaient eux-mêmes divisés, les métallurgistes estimant superflue une commission de médiation dans leurs branches où règne un accord de paix sociale étendu.

En sociologie et phylogénie, outre l'arabiste Heinrich Suter (1848 - 1922) et Albert-Samuel Gatschet (1832 - 1907) sont à noter, Johann Ludwig Burckhardt (1784 - 1877) de Bâle, qui, le premier parmi les Européens, pénétra dans les villes saintes de l'Arabie et y fit ainsi qu'en Syrie, des investigations très fécondes et l'indologue Eduard Huber (1879 - 1914) de Lucerne, un des meilleurs orientalistes de langue française.



Henri Pestalozzi

1913) et l'école genevoise frayent des voies nouvelles dans l'exploration des langues modernes, le vaudois Jules Gilléron (1854 - 1926) publia un « Atlas linguistique de la France », qui servit de modèle d'abord au « Sprach und Sachatlas Italiens und der Südschweiz » et plus tard, à tous les atlas linguistiques du monde.

suisses telles que la Société helvétique des sciences naturelles, créée en 1815, la Société suisse d'ingénieurs et architectes (1837), la Société générale suisse d'histoire (1841), la Société suisse des juristes (1861) et à un nombre exceptionnel d'instituts universitaires.

Dans ce tableau excessivement sommaire, où bien des noms, pourtant glorieux, ont été omis, nous ne parlons pas des savants modernes qui honorent présentement la Suisse et portent son nom aux quatre coins de l'univers.

Outre les immenses services que rend la recherche scientifique à l'agriculture, à l'artisanat, au commerce, à l'industrie et à la vie sociale de notre peuple, nous pouvons être fiers du renom international de la Suisse en ce domaine et du fait que comme disait de Candolle, « aucun pays n'a enregistré, proportionnellement à sa population, autant de savants de classe internationale » que le nôtre.

20.784.000 arbres fruitiers en Suisse

Les arbres fruitiers de notre pays ont été dénombrés entre le 15 juillet et le 16 septembre 1951. Seuls ont été soustraits au recensement certains quartiers de centre des villes, couverts de nombreux bâtiments, et quelques communes de montagne, où l'on pratique fort peu l'arboriculture fruitière.

Les résultats provisoires publiés par le Bureau fédéral de statistique fixent à 20.784.000 le nombre des arbres fruitiers de notre pays en automne 1951.

A lui seul, le total des arbres fruitiers dénombrés dans un canton ne saurait donc donner une idée exacte du rôle effectif joué par ce canton dans l'ensemble de la production fruitière suisse. Les cantons de Berne et du Valais, par exemple, possèdent presque autant d'arbres fruitiers l'un que l'autre (2,95 et 2,9 millions); mais, si les hautes-tiges et les vergers agricoles l'emportent manifestement en terre bernaise, ce sont les cultures commerciales d'espaliers et de basses-tiges qui prédominent en Valais.

En philosophie pure, la qualité eut le pas sur la quantité, grâce à deux penseurs de tout premier plan, Alexander Vinet (1797-1847) et Charles Secrétan (1815 - 1895). Le vaudois Benjamin Constant (1767 - 1830) initia la branche de l'histoire des religions comparées.

Bien avant que le romanche devienne langue officielle, Joseph de Planta (1787 - 1847) écrivit en cette langue plusieurs ouvrages scientifiques. En chimie, Alfred Werner (1866 - 1919) bourgeois de Zurich eut le Prix Nobel pour sa théorie de la coordination et le genevois Jean-Charles de Mar-

fruitiers est compris entre 705.000 et 745.000. Les pommiérs (8.254.000) sont de loin les arbres fruitiers les plus répandus. Viennent ensuite, mais avec des écarts considérables les poiriers (4.836.000), les pruniers et pruneautiers (3 millions 452.700) et les cerisiers (2.309.900).

Sur le versant nord des Alpes, les abricotiers (602.000) se cultivent principalement dans les jardins potagers. En Valais, au contraire, la culture commerciale de l'abricotier est devenue une branche économique importante. Les pêcheurs (519.800) exigent aussi un climat relativement doux. Les dernières années, de grandes cultures exclues des pêcheurs ont été aménagées au Tessin.

Le nombre des noyers (534.600) ne renseigne pas seulement sur la production de noix, si recherchées pendant la guerre pour leur huile et comme accessoires en pâtisserie, mais aussi sur nos réserves en bois de noyer.

Une seule nouveauté est apparue dans le verger suisse: les kakis dénombrés au Tessin et dans la Mesolcina. On en a recensé 11.800 en tout, dont 3.500 dans les jardins de la population non agricole. Les 24.600 figuiers dénombrés au Tessin témoignent du climat vraiment méridional dont jouissent certaines parties de ce canton.

Dans les prairies, les champs et les jardins potagers des agriculteurs, on a dénombré environ 14,1 millions d'arbres fruitiers. Il en existe en outre quelque 3,4 millions dans les jardins de la population non agricole, où l'arboriculture fruitière s'est fort développée ces dernières années, avec le nombre croissant des maisons à une famille.

Le récent dénombrement fédéral des arbres fruitiers constitue le premier relevé d'inventaire complet du verger national dont le nombre est très élevé au regard des besoins en fruits du pays. Les dernières années, la récolte a été en moyenne nettement plus abondante qu'autrefois; pour certaines espèces et variétés, on s'est régulièrement trouvé en présence d'excédents de production qui n'ont pu être mis en valeur que grâce à l'aide financière des pouvoirs publics.

Les résultats du nouveau recensement fédéral serviront de points de repère aux milieux chargés de donner aux arboriculteurs des directives sur l'organisation ultérieure de la production et d'assurer la mise en valeur de la récolte. A eux seuls, les résultats provisoires soulignent déjà la nécessité de poursuivre les efforts en vue d'améliorer notre arboriculture et de l'adapter aux exigences du marché.

Les usines de Rheinau

L'AVIS DU CONSEIL D'ETAT ZURICHOIS...

Le Conseil d'Etat zurichois vient de répondre à la motion présentée au Grand Conseil en date du 7 janvier par M. Nügli et qui demandait le retrait de la concession pour les usines de Rheinau.

Le gouvernement fixe tout d'abord dans son mémoire son attitude à l'égard de l'expertise juridique des Professeurs Ruck et Giacometti et déclare que l'octroi de concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques et des cours d'eau frontaliers est - selon la loi fédérale sur les eaux - de la compétence du Conseil fédéral qui règle également la procédure en la matière.

Le conseil municipal de Winterthour annonce que la ville n'est pas en mesure présentement d'entrer dans la Société anonyme de l'usine électrique de la Rheinau, qui sera constituée ces jours prochains. Elle s'est toutefois réservée le droit d'être admise après coup avec une participation de 25 % au capital-actions de 20 millions de francs.

En égard aux obligations imposées aux concessionnaires, le gouvernement zurichois estime que les arguments avancés par une partie de l'opinion publique et militante contre la construction des usines de Rheinau ont perdu de leur poids tandis que les milieux favorables au projet enregistrent de plus en plus d'adhésions du fait que la consommation indigène d'énergie électrique a augmenté depuis 1939 de 140 % et que notre pays se trouvera dans une situation difficile, même après l'achèvement des usines actuellement en construction, lorsque les années hydrographiques seront moyennes ou mauvaises.

Le gouvernement part du point de vue qu'une concession a été accordée en 1944 et que ce droit de construction acquis en bonne et due forme ne saurait être retiré que pour des motifs relevant de l'intérêt public et moyennant indemnité. Le Conseil d'Etat estime que les conditions ne sont pas requises pour justifier une annulation de la concession.

Tandis que la Renaissance en Italie, en Allemagne et dans l'Europe occidentale s'appuyait sur l'art grec et le continuait, le sol grec où cet art était né tombait de plus en plus en décadence, miné par un élement qui avait pris pied dans les vallées marécageuses.

On ne sait pas exactement comment ni à quelle époque le paludisme fut répandu en Grèce; peut-être fut-il amené par un vaisseau marchand égyptien ou communiqué par des soldats grecs infectés revenant d'une expédition en Asie mineure. Mais c'est un fait avéré qu'au 4e siècle av. J.-C., une altération du caractère grec s'accusa de plus en plus, altération caractéristique de ceux qui souffrent de malaria chronique.

L'énergie et le courage disparurent, l'intérêt et l'initiative furent remplacés par l'attitude indifférente de « laisser faire, laisser aller ». L'agriculture, depuis longtemps la source principale de prospérité fut négligée et les champs sans drainage se transformèrent en marais, lieux de prédilection du moustique du paludisme pour se multiplier.

De nos jours cependant on a engagé presque partout une lutte énergique contre le paludisme, grâce aussi à l'oeuvre accomplie dans ce domaine par la commission très compétente du paludisme nommée par l'ancienne Société des Nations. En 1938 elle publiait un rapport où elle conseillait notamment comme prophylaxie une dose quotidienne de quinine de 400 mg. durant toute la saison de la malaria. De plus elle conseillait de prendre une dose de 1 - 1,3 gramme de quinine par jour pendant 5 - 7 jours lors d'un accès de paludisme.

Le conseil exécutif a approuvé la participation de l'OMS à la première conférence internationale sur l'enseignement médical, qui se tiendra à Londres au mois de septembre prochain, sous les auspices de l'association médicale mondiale.

Le conseil a également porté son attention sur les activités régionales de l'OMS et a entendu diverses déclarations à ce sujet, notamment du Dr. Shousha pacha, directeur de la région de la Méditerranée orientale, où les activités de l'organisation visent à combattre les maladies transmissibles, du Dr. F. Daubenton, directeur par intérim de la région africaine, où des plans sont actuellement dressés pour développer le programme de lutte antipaludique, de lutte contre la fièvre jaune, etc.

Le Dr. I.C. Fang, directeur de la région du Pacifique oriental, a exposé les problèmes qui se posent à cette vaste région qui s'étend du Japon et de la Corée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, et qui comprend plusieurs pays insuffisamment développés. Enfin, le Dr. da Costa, du bureau sanitaire pan-américain, souligna le développement des activités relatives à l'instruction et au perfectionnement qui se poursuivent dans le rayon de ce bureau.

VOTRE SANTE

CLIMAT, CIVILISATION ET MALARIA

Dans la partie septentrionale de l'Asie centrale il subsiste, enlevées, sous les sables, des ruines de cités qui autrefois ont abrité une grande population. Ces régions ne sont aujourd'hui que des déserts arides sans eau ni végétation. Et cependant ces lieux furent habités jadis par un peuple civilisé; le climat et la nature du sol ont dû être plus favorables alors car la prospérité et la civilisation dépendent en majeure partie du climat et des maladies inhérentes à ce climat.

Nous n'avons malheureusement pas de renseignements précis sur le climat de l'Egypte, de la Babylonie ou de la Grèce à l'époque où ces pays étaient parvenus à l'apogée de leur prospérité, mais il est fort probable que le climat fut bien plus favorable que de nos jours. Au cours des siècles derniers certaines vallées du monde ont été transformées en déserts alors que d'autres étaient ravagées par des pluies trop fortes.

Tandis que la Renaissance en Italie, en Allemagne et dans l'Europe occidentale s'appuyait sur l'art grec et le continuait, le sol grec où cet art était né tombait de plus en plus en décadence, miné par un élement qui avait pris pied dans les vallées marécageuses.

On ne sait pas exactement comment ni à quelle époque le paludisme fut répandu en Grèce; peut-être fut-il amené par un vaisseau marchand égyptien ou communiqué par des soldats grecs infectés revenant d'une expédition en Asie mineure. Mais c'est un fait avéré qu'au 4e siècle av. J.-C., une altération du caractère grec s'accusa de plus en plus, altération caractéristique de ceux qui souffrent de malaria chronique.

L'énergie et le courage disparurent, l'intérêt et l'initiative furent remplacés par l'attitude indifférente de « laisser faire, laisser aller ». L'agriculture, depuis longtemps la source principale de prospérité fut négligée et les champs sans drainage se transformèrent en marais, lieux de prédilection du moustique du paludisme pour se multiplier.

De nos jours cependant on a engagé presque partout une lutte énergique contre le paludisme, grâce aussi à l'oeuvre accomplie dans ce domaine par la commission très compétente du paludisme nommée par l'ancienne Société des Nations. En 1938 elle publiait un rapport où elle conseillait notamment comme prophylaxie une dose quotidienne de quinine de 400 mg. durant toute la saison de la malaria. De plus elle conseillait de prendre une dose de 1 - 1,3 gramme de quinine par jour pendant 5 - 7 jours lors d'un accès de paludisme.

Le conseil exécutif a approuvé la participation de l'OMS à la première conférence internationale sur l'enseignement médical, qui se tiendra à Londres au mois de septembre prochain, sous les auspices de l'association médicale mondiale.

Le conseil a également porté son attention sur les activités régionales de l'OMS et a entendu diverses déclarations à ce sujet, notamment du Dr. Shousha pacha, directeur de la région de la Méditerranée orientale, où les activités de l'organisation visent à combattre les maladies transmissibles, du Dr. F. Daubenton, directeur par intérim de la région africaine, où des plans sont actuellement dressés pour développer le programme de lutte antipaludique, de lutte contre la fièvre jaune, etc.

Le Dr. I.C. Fang, directeur de la région du Pacifique oriental, a exposé les problèmes qui se posent à cette vaste région qui s'étend du Japon et de la Corée à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, et qui comprend plusieurs pays insuffisamment développés. Enfin, le Dr. da Costa, du bureau sanitaire pan-américain, souligna le développement des activités relatives à l'instruction et au perfectionnement qui se poursuivent dans le rayon de ce bureau.

SEMIRAMIS HOTEL

Tous les soirs diners dansants dans le cadre intime de son Cabaret

R.C.C. 1182

s/s PACE RAPIDITE LUXE CONFORT

d'Alexandrie directement pour: NAPLES - MARSEILLE - GENES et Service régulier Alexandrie/Beyrouth

Pour renseignements et billets, s'adresser à: G. BEYTS & Co. (INNES, BROWN & ANSARA, Succrs.)

Alexandrie: 26, Rue Fouad 1er - Tél. 22211 - R.C.A. 2903 Le Caire: 45, Rue Malika Farida - Tél. 42978 ainsi qu'à toutes les Agences de Voyage

SOCIETE COMMERCIALE BELGO-EGYPTIENNE S. A. E.

ALEXANDRIE, 5, Rue Chérif Pachà Privé: 22520 Direction: 29151 Bureau: 22525 Quai charbon: 26163 Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pachà - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 930

- CHARRONS, ENGRAIS CHIMIQUES, DEDOUANAGES, TRANSPORTS ET MATERIEL DECAUVILLE. Agents Généraux des Usines suivantes: LA BRUGEOISE ET NICAISE & DELGUE: Toutes Constructions Métallurgiques. USINES EMILE HENRICOT: Ateliers Spéciaux pour toutes Industries. USINES NESTOR MARTIN: Toutes sortes d'appareils de chauffage au charbon, au gaz, à l'électricité. UNION COMMERCIALE BELGE DE BOULONNERIE: Boulons, rivets, écrous, tirefonds, crampons, accessoires de rails, etc... DEMAG A.G. - Duisburg: Matériel pour Usines Métallurgiques, Grues, Ponts roulants, Dragues, Compresseurs, Palans, etc... SCHIESS - Dusseldorf: Machines-outils, machines pour mines, etc.

CREDIT LYONNAIS

BANQUE OTTOMANE

FONDEE EN 1863 CAPITAL ... Lst. 10.000.000 VERSE ... Lst. 5.000.000

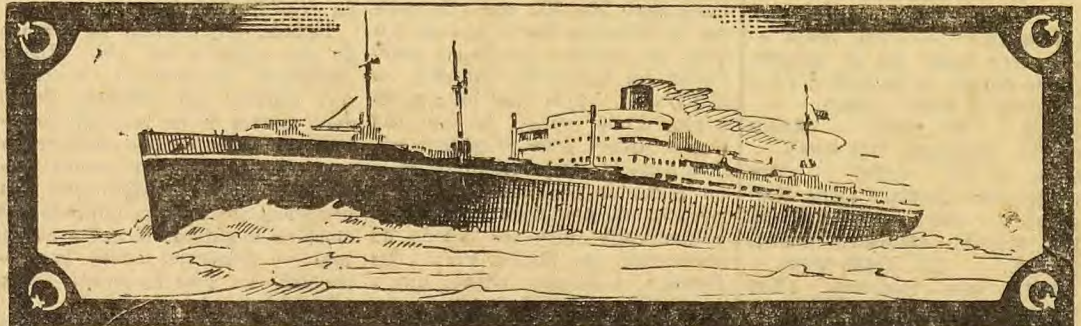
LONDRES, MANCHESTER, PARIS, MARSEILLE, ISTANBOUL, CASABLANCA.

Agences en Egypte: ALEXANDRIE, LE CAIRE, MOUSKY, PORT-SAID, ISMAILIA, PORT-TEWICK, MANSOURAH, MINIEH, MEHALLA-KEBIR, FAYOUM. Au Soudan: KHARTOUM, PORT-SOUDAN, OMDOURMAN

Agences dans toutes les principales villes de: Turquie, Chypre, Irak, Palestine, Jordanie.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes opérations de Banque, Service de coffres privés disponibles auprès des Agences d'ALEXANDRIE, LE CAIRE, PORT-SAID, PORT-TEWICK, ISMAILIA. L'Agence d'Alexandrie dispose également d'un Service Spécial de Nuit pour dépôt de numéraire, documents, etc..., à l'usage de sa clientèle, sans frais. R.C. Alex. 143. R.C. Caire 11463.

Imprimerie PROCACCIA, Tél. 28628 (3 lignes)



KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E.

DEPARTS REGULIERS D'ALEXANDRIE PAR BATEAUX RAPIDES ET LUXUEUX POUR NAPLES, MARSEILLE et GENES et GENES NEW-YORK par le s/s «EL MALEK FOUD»

Prochains départs: Vendredi 15 Février Vendredi 29 Février etc, etc. Prochains départs: s/s «KHEMIVE ISMAIL» 25 Février s/s «MOHAMED ALY EL KEBIR» 24 Mars s/s «KHEMIVE ISMAIL» 21 Avril etc, etc. (R.C.A. 16708)